

Paris, le 4 novembre 2010



« Malgré l'avis négatif du Conseil d'État sur le SDRIF, le gouvernement doit tenir ses engagements »

Selon les informations distillées depuis jeudi dernier, **le Conseil d'État s'apprêterait à donner un avis négatif sur le SDRIF, le jugeant incompatible avec la loi sur le Grand Paris.** Le président de la République et le gouvernement avaient pourtant manifesté l'intention au mois de juin dernier de sortir de la situation de blocage qu'ils avaient créée depuis deux ans, en ignorant l'adoption du Schéma directeur par le Conseil régional le 25 septembre 2008, après plusieurs années d'une large concertation. L'issue alors recherchée était de valider le SDRIF et de lancer dès aujourd'hui le processus de révision du Schéma, ce qui devait permettre sa mise en œuvre tout en laissant la possibilité d'évolutions.

Ce scénario pourrait être gravement remis en cause. **Si la démarche du Conseil d'État était confirmée et suivie par le gouvernement, les seuls documents de référence seraient le SDRIF obsolète de 1994 et la vision étriquée et inégalitaire de l'aménagement portée par la loi sur le Grand Paris.** Le choix des électeurs lors du scrutin des élections régionales de mars serait bafoué, et la mise en œuvre des multiples projets d'aménagement portés par les collectivités territoriales serait compromise. Le projet d'aménagement de l'Île-de-France se réduirait à la mise en relation de quelques pôles, comme le veut la Société du Grand Paris. La vision d'un aménagement et d'un développement solidaires, fondé sur l'intensification, la qualité urbaine face à la crise écologique, et sur la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, serait défaite.

Le groupe Front de gauche, Parti communiste français, Gauche unitaire et Alternative citoyenne exige du gouvernement qu'il respecte les engagements pris. Le processus de validation/révision du SDRIF doit être lancé.

Plus que jamais, les débats publics en cours sur le réseau de transport du Grand Paris et Arc Express doivent pouvoir se développer. Ils mettent en

évidence la confrontation vive entre deux conceptions du développement et de l'aménagement, mais aussi l'exigence d'un projet qui réponde au mieux aux besoins des usagers.

En appelant à investir ces débats publics, le groupe Front de gauche PCF-GU-AC entend mobiliser pour empêcher un nouveau coup de force. Il entend porter de grandes ambitions en matière de transports en commun et agir pour un enrichissement du SDRIF, qui aille encore plus loin en matière de rééquilibrage des territoires, de réorientation du développement économique, de production de logements sociaux, de réponse aux défis de la crise climatique.

Contact : Manuel Menal – 07 60 51 08 38 – manuel.menal@iledefrance.fr